

2018

SCOLARISATION DES ENFANTS ET JEUNES ACCOMPAGNES PAR UN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL



TABLE DES MATIERES

Introduction.....	2
1. Présentation des établissements médico-sociaux ayant répondu au questionnaire	3
1.1 Taux de réponse	3
1.2 Répartition des répondants par type d'établissement médico-social	3
1.3 Public accueilli par type d'établissement médico-social ayant répondu au questionnaire	4
1.4 Répartition par âge des enfants et jeunes accueillis dans les établissements médico-sociaux ayant répondu au questionnaire	5
2. Scolarisation des élèves accueillis au sein d'un établissement médico-social dans les établissements répondants	6
2.1 Scolarisation des élèves accueillis en établissement médico-social	6
2.2 Modalités de scolarisation des élèves accueillis en établissement médico-social	7
3. Externalisation des dispositifs de scolarisation	10
3.1 Dispositifs externalisés dans les établissements médico-sociaux ayant répondu à l'enquête ...	10
3.2 Projets en cours dans la région Auvergne-Rhône-Alpes	12
3.3 Difficultés rencontrées dans l'externalisation d'un dispositif de scolarisation.....	15

Introduction

L'arrêté du 2 avril 2009 précise les modalités de création et d'organisation des unités d'enseignements (UE) au sein des établissements et services médico-sociaux. Les politiques nationales sont aujourd'hui tournées vers un mouvement d'externalisation des unités d'enseignement, soit un retour de ces unités portées par le médico-social au sein de l'école ordinaire¹. Un double mouvement supposant d'une part une école plus inclusive et d'autre part une évolution des structures médico-sociales est à l'œuvre.

L'instruction n° DGCS/3B/2016/207 du 23 juin 2016 relative au cahier des charges des unités d'enseignement externalisées des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) fournit un cahier des charges national pour ces dites UE externes.

Le 21 septembre 2016, à l'occasion de la signature d'une convention thématique en faveur de l'école inclusive, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpe et la région académique se sont formellement engagées dans le mouvement d'externalisation des UE. Dans le cadre de cette convention, l'ARS et l'Éducation nationale se sont fixées un double objectif, en termes d'unités mais aussi d'enfants bénéficiaires, pour les 3 et 5 années à venir².

Afin de mesurer l'externalisation des dispositifs de scolarisation pour cette première année de mise en œuvre de la Convention, le CREA Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé un questionnaire en ligne qui a été diffusé par mail en Octobre 2017 à tous les établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce questionnaire interroge les structures sur : les dispositifs externalisés (nom et adresse de l'école pour réaliser des cartographies, nombre d'élèves concernés), les projets d'externalisés, ainsi que les difficultés rencontrées pour l'externalisation.

¹ En témoigne la Conférence nationale sur le Handicap de 2014 fixant l'objectif de relocalisation de 100 UE en milieu ordinaire pour la rentrée 2015. Objectif reconduit pour 2016-2017.

² L'objectif, d'ici 3 ans, est de parvenir à 50% des unités d'enseignement en établissement médico-social fonctionnant avec au moins une modalité externalisée en milieu scolaire ordinaire, mais également d'atteindre 50% des enfants actuellement en UE au sein d'un établissement médico-social devant pouvoir bénéficier d'un dispositif externalisé en établissement scolaire ou de formation en milieu ordinaire. Ces taux doivent être de 80% d'ici le terme de la convention (d'ici 5 ans).

1. Présentation des établissements médico-sociaux ayant répondu au questionnaire

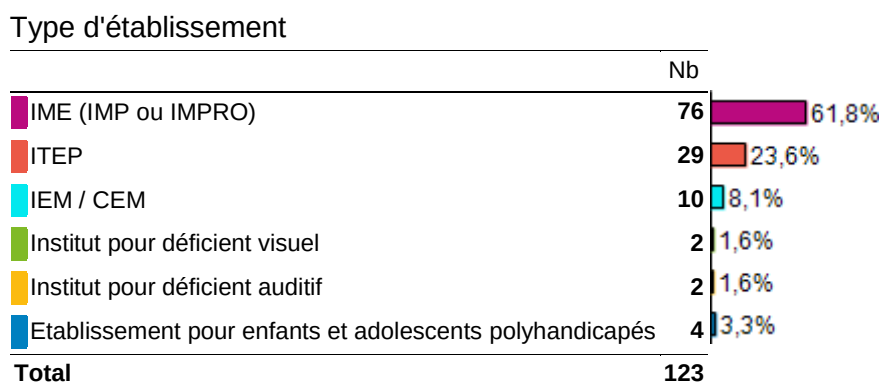
1.1 Taux de réponse

123 établissements médico-sociaux sont pris en compte dans cette analyse :

	Nombre d'établissements médico-sociaux (Base de données transmises par les Délégations Départementales de l'ARS)	Nombre d'établissements médico-sociaux ayant répondu au questionnaire	Taux de réponse en %
Ain	22	13	59,1
Allier	12	7	58,3
Ardèche	10	7	70,0
Cantal	5	3	60,0
Drôme	23	10	43,5
Isère	43	17	39,5
Loire	36	24	66,7
Haute-Loire	12	4	33,3
Puy-de-Dôme	13	7	53,8
Rhône	52	18	34,6
Savoie	12	3	25,0
Haute-Savoie	20	10	50,0
Auvergne-Rhône-Alpes	260	123	47,3

Source : Données issues du questionnaire du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

1.2 Répartition des répondants par type d'établissement médico-social



Source : Données issues du questionnaire du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

La majorité des structures ayant répondu au questionnaire sont des IME (62%), puis des ITEP (24%).

1.3 Public accueilli par type d'établissement médico-social ayant répondu au questionnaire

	Déficiences intellectuelles		Troubles du spectre de l'autisme		Handicap psychique		Troubles du comportement		Polyhandicap		Déficience motrice		Déficience auditive grave		Déficience visuelle grave		Personnes cérébro-lésées		Handicap cognitif spécifique		Autre		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
IME (IMP ou IMPRO)	69	91%	49	64%	19	25%	29	38%	12	16%	4	5%	1	1%	2	3%	2	3%	2	3%	1	1%	76
ITEP	3	10%	3	10%	13	45%	27	93%	0		0		0		0		0		3	10%	1	3%	29
IEM / CEM	4	40%	4	40%	0		3	30%	5	50%	10	100%	1	10%	1	10%	5	50%	3	30%	2	20%	10
Institut pour déficient visuel	2	100%	2	100%	1	50%	2	100%	1	50%	1	50%	0		2	100%	1	50%	2	100%	0		2
Institut pour déficient auditif	1	50%	1	50%	0		1	50%	0		0		2	100%	1	50%	0		1	50%	2	100%	2
Etab pour enfants et adolescents polyhandicapés	1	25%	1	25%	0		0		4	100%	0		0		0		0		0		0		4

Source : Données issues du questionnaire du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

Lecture : Parmi les IME ayant répondu au questionnaire, 91% d'entre eux accueillent des enfants et jeunes avec déficiences intellectuelles, 64% des enfants et jeunes avec des troubles du spectre de l'autisme, 38% des jeunes avec des troubles du comportement, 25% des jeunes avec un handicap psychique.

1.4 Répartition par âge des enfants et jeunes accueillis dans les établissements médico-sociaux ayant répondu au questionnaire

	Nombre d'enfants et jeunes accueillis	%
Moins de 6 ans	27	0,5%
6 à 10 ans	962	17,6%
11 à 16 ans	3 096	56,7%
17 à 19 ans	1 215	22,2%
20 ans et plus	161	2,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	5 461	100,0%

Source : Données issues du questionnaire du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

Parmi les établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes ayant répondu au questionnaire, presque 82% des jeunes accueillis au sein d'un établissement sont âgés de 11 ans et plus. En effet, un peu plus d'un jeune sur 2 est âgé de 11 à 16 ans, et presque 1 jeune sur 4 est âgé de 17 ans et plus.

C'est dans l'Académie de Clermont-Ferrand que la part de jeunes âgés de 11 ans et plus est la plus importante (86%), et c'est dans l'Académie de Lyon que cette part est la plus faible (79,8%).

Concernant la part des 20 ans et plus, c'est dans l'Académie de Grenoble que cette part est la plus importante, puisque 4,5% des jeunes accueillis dans un établissement médico-social sont âgés de 20 ans ou plus.

Mise en perspective au regard des données de l'enquête ES 2014

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé une étude sur les personnes accueillies au titre de l'Amendement Creton dans les établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à partir des données de l'enquête ES 2014³.

Les départements composant l'Académie de Grenoble ont le taux de jeunes en Amendement Creton le plus élevé des 3 Académies (4,5% à Grenoble, 4,2% à Lyon et 3,3% à Clermont-Ferrand).

³ « Accueil des personnes « Amendement Creton » dans les établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2014 », source : Enquête ES Handicap 2014, Service Etudes et Prospectives ARS Auvergne-Rhône-Alpes 26/09/2016

2. Scolarisation des élèves accueillis au sein d'un établissement médico-social dans les établissements répondants

2.1 Scolarisation des élèves accueillis en établissement médico-social

	Total des élèves <u>accueillis</u>	Total des élèves <u>scolarisés</u>	Part des élèves scolarisés
IME (IMP ou IMPRO)	4 382	3 348	76,4%
ITEP	1 309	1 264	96,6%
IEM / CEM	606	543	89,6%
Institut pour déficient visuel	96	94	97,9%
Institut pour déficient auditif	149	138	92,6%
Etablissement pour enfants et adolescents polyhandicapés	106	9	8,5%
Auvergne-Rhône-Alpes	6 648	5 396	81,2%

Source : Données issues du questionnaire du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

- Presque tous les élèves accueillis dans un institut pour déficient visuel ou pour déficient auditif et en ITEP sont scolarisés (respectivement 98%, 93% et 97%),
- A l'inverse, très peu d'enfants accueillis au sein d'un établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés sont scolarisés (8.5%).

2.2 Modalités de scolarisation des élèves accueillis en établissement médico-social

En raison d'un manque de fiabilité des données des établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés, les données de ces 4 établissements médico-sociaux sont exclues du reste de l'analyse.

Par type de structure

	Total des élèves scolarisés	Élèves scolarisés en interne		Total des élèves avec une modalité de scolarisation inclusive (en UEE ou milieu ordinaire)		Dont élèves scolarisés en UEE		Dont élèves en milieu ordinaire (scolarisation individuelle, ULIS, SEGPA, EREA)	
	Nb	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
IME (IMP ou IMPRO)	3348	2626	78,4%	706	21,1%	555	16,6%	151	4,5%
ITEP	1264	900	71,2%	580	45,9%	178	14,1%	402	31,8%
IEM / CEM	543	402	74%	180	33,1%	118	21,7%	62	11,4%
Institut pour déficient visuel	94	77	81,9%	22	23,4%	12	12,8%	10	10,6%
Institut pour déficient auditif	138	80	58%	58	42%	20	14,5%	38	27,5%
Auvergne-Rhône-Alpes	5 387⁴	4 085	75,8%	1 546	28,7%	883	16,4%	663	12,3%

Source : Données issues du questionnaire du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

Précaution de lecture : Un élève pouvant avoir plusieurs modes de scolarisation, la somme des élèves par type de scolarisation (en nombre ou pourcentage) n'est pas égale au total des élèves scolarisés.

De manière générale, presque 30% des élèves scolarisés ont une modalité de scolarisation inclusive (que ce soit au sein d'une Unité d'Enseignement Externalisée ou en scolarisation inclusive en milieu ordinaire).

Si les élèves en ITEP et dans les Instituts pour déficient auditif sont proportionnellement les moins nombreux à être scolarisés au sein d'une Unité d'Enseignement Externalisée, ils sont en revanche proportionnellement plus nombreux à être scolarisés en milieu ordinaire (scolarisation individuelle, ULIS, SEGPA ...).

De manière générale, presque un élève sur deux d'ITEP bénéficie d'une modalité de scolarisation inclusive.

⁴ Le total des élèves scolarisés de ce tableau correspondant au total des élèves scolarisés au sein d'un établissement médico-social, sans les 9 élèves scolarisés au sein d'un établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés.

Par type de structure et académie

	Total des élèves scolarisés	Élèves scolarisés en interne		Total des élèves en scolarisation inclusive (en UEE ou milieu ordinaire)		Dont élèves scolarisés en UEE		Dont élèves en milieu ordinaire (scolarisation individuelle, ULIS, SEGPA, EREA)	
	Nb	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
IME (IMP ou IMPRO)	628	437	69,6%	163	26,0%	103	16,4%	60	9,6%
ITEP	216	157	72,7%	114	52,8%	22	10,2%	92	42,6%
IEM / CEM	30	24	80,0%	18	60,0%	12	40,0%	6	20,0%
Institut pour déficient visuel	32	15	46,9%	17	53,1%	12	37,5%	5	15,6%
Institut pour déficient auditif	81	23	28,4%	58	71,6%	20	24,7%	38	46,9%
Académie Clermont-Ferrand	987	656	66,5%	370	37,5%	169	17,1%	201	20,4%
IME (IMP ou IMPRO)	1283	889	69,3%	304	23,7%	243	18,9%	61	4,8%
ITEP	485	346	71,3%	193	39,8%	41	8,5%	152	31,3%
IEM / CEM	229	123	53,7%	111	48,5%	83	36,2%	28	12,2%
Institut pour déficient visuel									
Institut pour déficient auditif	57	57	100,0%						
Académie Grenoble	2054	1415	68,9%	608	29,6%	367	17,9%	241	11,7%
IME (IMP ou IMPRO)	1437	1300	90,5%	239	16,6%	209	14,5%	30	2,1%
ITEP	563	397	70,5%	273	48,5%	115	20,4%	158	28,1%
IEM / CEM	284	255	89,8%	51	18,0%	23	8,1%	28	9,9%
Institut pour déficient visuel	62	62	100,0%	5	8,1%			5	8,1%
Institut pour déficient auditif									
Académie Lyon	2346	2014	85,8%	568	24,2%	347	14,8%	221	9,4%
Auvergne-Rhône-Alpes	5387	4085	75,8%	1546	28,7%	883	16,4%	663	12,3%

Source : Données issues du questionnaire du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

C'est dans l'Académie de Clermont-Ferrand que la part des élèves bénéficiant d'une modalité en scolarisation inclusive est la plus élevée (un peu plus d'un tiers des élèves).

Mise en perspective au regard des données de l'enquête 32 à la rentrée scolaire 2016

L'enquête 32 est annuellement réalisée par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il s'agit d'une enquête populationnelle, c'est-à-dire qu'elle est renseignée pour chaque élève, permettant ainsi d'affiner des indicateurs.

Elle décrit la scolarisation des enfants en situation de handicap accueillis au sein d'un établissement médico-social. Cette scolarisation peut se dérouler soit au sein de l'Unité d'Enseignement médico-sociale (installée au sein même de l'établissement médico-social ou au sein d'un établissement de l'Éducation nationale), soit dans un établissement de l'Éducation nationale en milieu ordinaire (scolarisation individuelle, ULIS, SEGPA ...).

Sont présentées ici des données concernant la scolarisation inclusive des enfants en situation de handicap accueillis au sein d'un établissement médico-social, c'est-à-dire les enfants qui sont concernés par l'une des scolarisations suivantes :

- soit au sein d'une unité d'enseignement médico-social externalisé dans un établissement médico-social,
- soit au sein d'un établissement de l'Éducation nationale en scolarisation individuelle ou collective (ULIS),
- soit en temps partagé entre l'établissement médico-social et celui de l'Éducation nationale.

Ainsi, à la rentrée scolaire 2016, 26,7% des élèves en situation de handicap recensés dans l'enquête 32, sont concernés par un mode de scolarisation inclusif.

- 39,7% dans l'académie de Clermont-Ferrand,
- 21,4% dans l'académie de Grenoble,
- 25,8% dans l'académie de Lyon.

Ainsi, et bien que le taux de réponse à l'enquête réalisée par le CREAL ne soit pas exhaustif, nous pouvons constater que les tendances régionales sont similaires, avec cependant quelques écarts par académies.

3. Externalisation des dispositifs de scolarisation⁵

3.1 Dispositifs externalisés dans les établissements médico-sociaux ayant répondu à l'enquête

	Entièrement en interne		En interne et en externe		Entièrement externalisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
IME (IMP ou IMPRO)	35	46%	38	50%	3	4%	76	100%
ITEP	7	24,1%	21	72,4%	1	3,4%	29	100%
IEM / CEM	1	10%	8	80%	1	10%	10	100%
Institut pour déficient visuel	1	50%	1	50%	0	0	2	100%
Institut pour déficient auditif	1	50%	1	50%	0	0	2	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	45	37,8%	69	58%	5	4,2%	119	100%

Source : Données issues du questionnaire du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

Parmi les établissements médico-sociaux ayant répondu au questionnaire, 58% ont un dispositif de scolarisation à la fois en interne (dans l'établissement médico-social) et en externe (dans un établissement de l'Éducation nationale).

⁵ Les établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés n'ont pas été pris en compte dans ce tableau en raison d'un manque de fiabilité des données.

Académie de Clermont-Ferrand

	Entièrement en interne		En interne et en externe		Entièrement externalisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
IME (IMP ou IMPRO)	4	30,8%	7	53,8%	2	15,4%	13	100%
ITEP	0	0,0%	4	100,0%	0	0,0%	4	100%
IEM / CEM	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100%
Institut pour déficient visuel	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100%
Institut pour déficient auditif	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1	100%
Académie Clermont-Ferrand	4	20%	14	70%	2	10%	20	100%

Source : Données issues du questionnaire du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

Académie de Grenoble

	Entièrement en interne		En interne et en externe		Entièrement externalisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
IME (IMP ou IMPRO)	13	46,4%	15	53,6%	0	0,0%	28	100%
ITEP	6	50,0%	5	41,7%	1	8,3%	12	100%
IEM / CEM	0	0,0%	4	80,0%	1	20,0%	5	100%
Institut pour déficient visuel								
Institut pour déficient auditif	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100%
Académie de Grenoble	20	43,5%	24	52,2%	2	4,3%	46	100%

Source : Données issues du questionnaire du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

Académie de Lyon

	Entièrement en interne		En interne et en externe		Entièrement externalisé		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
IME (IMP ou IMPRO)	18	51,4%	16	45,7%	1	2,9%	35	100%
ITEP	1	7,7%	12	92,3%	0	0,0%	13	100%
IEM / CEM	1	25,0%	3	75,0%	0	0,0%	4	100%
Institut pour déficient visuel	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100%
Institut pour déficient auditif	0		0		0		0	100%
Académie de Lyon	21	39,6%	31	58,5%	1	1,9%	53	100%

Source : Données issues du questionnaire du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

3.2 Projets en cours dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

Nombre de projets en cours par département et par type d'établissement médico-social

	IME (IMP ou IMPRO)	ITEP	IEM / CEM	Institut pour déficient visuel	Institut pour déficient auditif	Total
Allier	2		1			3
Cantal						
Haute-Loire	2					2
Puy-de-Dôme	1	3			1	5
Académie Clermont-Ferrand	4	3	1		1	9
Ardèche	2	1				3
Drôme	1	1				2
Isère	3	2	2			7
Savoie	2					2
Haute-Savoie	7	1	2			10
Académie Grenoble	15	5	4			24
Ain	2	8				10
Loire	8	2	3			13
Rhône	6	3	2	1		12
Académie Lyon	16	13	5	1		35
Auvergne-Rhône-Alpes	36	21	10	1	1	69

Source : Données issues du questionnaire du CREAL Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

55 établissements médico-sociaux ont des projets d'externalisation en cours, pour un total de **69 projets en cours**.

Répartition des projets d'externalisation (ayant ou non trouvé un lieu pour l'externalisation) en cours par type d'établissement scolaire

Le tableau ci-dessous présente les projets d'externalisation en fonction du type d'établissement scolaire (colonne orange) ainsi que le nombre de ces projets ayant trouvé un lieu d'externalisation (colonne verte).

Projet d'externalisation par type d'établissement scolaire :

Parmi les projets d'externalisation de dispositifs de scolarisation :

- 4 auront lieu dans une école maternelle
- 22 auront lieu dans une école élémentaire
- 28 auront lieu dans un collège
- 11 auront lieu dans un lycée

Proportion d'établissements ayant un projet d'externalisation dont l'établissement de l'Éducation nationale a été trouvé :

Presque 50% des établissements médico-sociaux ayant un projet d'externalisation en cours ont trouvé un lieu pour réaliser cette externalisation.

On constate que les établissements médico-sociaux qui ont un projet d'externalisation dans un collège ou un lycée ont proportionnellement plus souvent trouvé un lieu que pour une externalisation en école élémentaire ou en école maternelle.

	Dans une école maternelle		Dans une école élémentaire		Dans un collège		Dans un lycée		Total	
	Nbre de projets en cours	Nbre de lieux trouvés	Nbre de projets en cours	Nbre de lieux trouvés	Nbre de projets en cours	Nbre de lieux trouvés	Nbre de projets en cours	Nbre de lieux trouvés	Nbre de projets en cours	Nbre de lieux trouvés
Ain			4	2	2	2			6	4
Allier					1	1	2	1	3	2
Ardèche			3	1					3	1
Cantal										
Drôme			2	1					2	1
Isère			1		6	4			7	4
Loire	3	1	4	2	5	2	1	1	13	6
Haute-Loire					2	1			2	1
Puy-de-Dôme			2		1	1	2	1	5	2
Rhône	1		3	1	7	3	1	1	12	5
Savoie			1				1	1	2	1
Haute-Savoie			2		4	3	4	1	10	4
Auvergne-Rhône-Alpes	4	1	22	7	28	17	11	6	65⁶	31
% de lieux trouvés sur le nombre de projets en cours		25%		31,8%		60,7%		54,5%		47,7%

Source : Données issues du questionnaire du CREA I Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

⁶ Le détail n’est pas disponible pour un établissement du département de l’Ain ayant 4 projets en cours

Répartition des établissements médico-sociaux avec un projet d'externalisation en cours et dont le dispositif de scolarisation est actuellement en interne.

Le tableau ci-dessous décrit les établissements dont le dispositif est actuellement en interne uniquement mais dont un projet d'externalisation est actuellement en cours. A titre informatif, les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre d'établissement dont le dispositif est uniquement en interne.

Ainsi, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, parmi les 45 établissements médico-sociaux dont le dispositif de scolarisation est entièrement en interne, 19 établissements ont un projet d'externalisation en cours, soit 42% des établissements médico-sociaux dont le dispositif de scolarisation est entièrement en interne. Cette part est de :

- 25% dans l'Académie de Clermont-Ferrand,
- 30% dans l'Académie de Grenoble,
- 42% dans l'Académie de Lyon.

	IME (IMP ou IMPRO)	ITEP	IEM / CEM	Institut pour déficient visuel	Institut pour déficient auditif	Total
Allier	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Cantal	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Haute-Loire	1 (2)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (2)
Puy-de-Dôme	0 (2)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (2)
Académie Clermont-Ferrand	1 (4)	0	0	0	0	1 (4)
Ardèche	0 (1)	1 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (2)
Drôme	0 (1)	1 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (1)	1 (5)
Isère	2 (8)	1 (2)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	3 (10)
Savoie	1 (2)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (2)
Haute-Savoie	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (1)
Académie Grenoble	3 (13)	3 (6)	0 (0)	0 (0)	0 (1)	6 (20)
Ain	1 (4)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (5)
Loire	5 (7)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	5 (7)
Rhône	4 (7)	0 (0)	1 (1)	1 (1)	0 (0)	6 (9)
Académie Lyon	10 (18)	0 (1)	1 (1)	1 (1)	0 (0)	12 (21)
Auvergne-Rhône-Alpes	14 (35)	3 (7)	1 (1)	1 (1)	0 (1)	19 (45)

Source : Données issues du questionnaire du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

3.3 Difficultés rencontrées dans l'externalisation d'un dispositif de scolarisation

Les principales difficultés évoquées par les établissements médico-sociaux dans l'externalisation d'un dispositif de scolarisation sont :

1. Difficultés pour trouver un établissement scolaire souhaitant accueillir un dispositif externalisé (49 établissements),
2. Difficultés pour trouver des locaux disponibles (42 établissements),
3. Manque de moyens humains (36 établissements).

Quelles sont les 3 principales difficultés que vous rencontrez (ou avez rencontrées) dans l'externalisation du dispositif de scolarisation ? (merci d'ordonner les réponses, 1 étant la difficulté principale)

	Nb	Imp.	
Difficultés pour trouver un établissement scolaire souhaitant accueillir un dispositif externalisé	49	1,21	47,1%
Difficultés pour trouver des locaux disponibles	42	0,90	40,4%
Manque de moyens humains	36	0,72	34,6%
Autre	35	0,73	33,7%
Eloignement géographique des établissements scolaires	16	0,35	15,4%
Manque de moyens matériel (transports)	14	0,26	13,5%
Manque d'information sur les procédures d'externalisation	10	0,16	9,6%
Difficultés de réaffectation budgétaire	9	0,12	8,7%
Difficultés à trouver des locaux accessibles	9	0,18	8,7%
Difficultés à convaincre les élus	6	0,13	5,8%
Aucune difficulté	5	0,14	4,8%
Total	104		

Source : Données issues du questionnaire du CREA Auvergne-Rhône-Alpes à destination des établissements médico-sociaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes / Octobre 2017

33,7% des établissements ont coché la réponse « Autre ». Les éléments apportés par plusieurs d'entre eux permettent de préciser/illustrer les difficultés indiquées dans le questionnaire ou encore de mettre en exergue d'autres types de difficultés.

En effet, aux difficultés pour trouver un établissement scolaire souhaitant accueillir un dispositif externalisé, 2 structures ont précisé qu'elles ont été confronté à une opposition du Conseil des Maîtres ou une difficulté à convaincre les enseignants du bienfondé du dispositif externalisé. En outre, 1 structure met en exergue le fait que les établissements scolaires fonctionnent à flux tendu en terme d'effectif et qu'ils doivent déjà accueillir des élèves en situation difficile.

Par ailleurs, plusieurs établissements ont mis en évidence l'existence d'une réticence des familles à une inclusion dans un établissement scolaire, certains évoquent l'environnement protecteur (encadrement et locaux) de l'IME qui permet aux enfants, notamment ceux sortis du milieu ordinaire, de se reconstruire.

Enfin, deux structures soulignent le fait que les troubles psychiques importants des enfants rendent difficile un maintien de ces derniers dans les UEE.